

Fiche de poste de Docteur Junior de la phase de consolidation du DES de Gériatrie – Année 2020

Semestres : Mai 2021 à octobre 2021

Chef de service ou responsable d'UF : Pr M VERNY

Intitulé du service : Centre de gériatrie

Centre hospitalier : Pitié Salpêtrière / Charles Foix

Référent pédagogique : Pr Marc VERNY

Référent clinique : Dr Emmanuelle MAGNY

Parcours envisagé

1-Orientation du poste : **Equipe Mobile Gériatrique interne et externe (EMGI et EMGE)**

2-Détail de la fonction (nb de lits en responsabilité, demi-journées d'activité autre) :

Activité centrée sur le travail de l'équipe mobile gériatrique en intra-hospitalier et extra-hospitalier (notamment en EHPAD). Consultations (première consultation post-passage au SAU, pour patient d'EHPAD ou de ville dans tous les cas après contact téléphonique). EMGI : avis gériatriques au SAU et dans les services de l'hôpital sur les problèmes pathologiques présentés et leur prise en charge ainsi que l'orientation préférentielle des patients ; EMGE : aide à l'orientation des patients en cas de besoin (consultation, HdJ, hospitalisation), niveau conseillé de recours aux soins y compris en situation d'urgence avec recueil si possible de directives anticipées. Participation à la formation des équipes aux spécificités gériatriques

3-Détail de la progression (5 lignes maximum):

La première période se familiariser avec l'EMG et les procédures dont les rédactions d'avis. **1 à 2 patients** directement évalués dans les services de médecine ou chirurgie sous sa responsabilité en EMGI. Activités systématiquement supervisées par le senior. Familiarisation avec les problématiques des interventions en EHPAD. Aide à l'évaluation de patients.

La seconde période : évolution vers la **prise en charge de plusieurs avis/j**. Synthèse des patients vus et retour au médecin senior de l'EMG, rédaction des avis supervisée, **consultations dédiées aux avis de patients post-passage au SAU, d'EHPAD ou de ville**, avec restitution et validation par le médecin senior. En EMGE, évaluation de patients/dossiers en EHPAD en premier avec validation par le médecin senior.

La troisième période poursuite de ces **activités avec élargissement des avis en EMGI au SAU** ; activités **toutes en premier**, avec **supervision secondaire par le sénior**. Réalisation de formation pour les équipes soignantes en EMGI et EMGE.

4-Détail de la supervision (organisation, modalités de restitution, nom du référent) :

3 périodes de stage pour fixer des repères sur la progression de l'autonomisation du Dr Junior. Selon la progression, jalons respectés, ou anticipés voire repoussés selon le cas. A la fin de chaque période, un **entretien formalisé** permettra de voir les acquisitions du Dr Junior et autorisera si possible la progression dans l'autonomie.